

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :
Centre de Recherche Magellan
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Frédéric LOBEZ, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherche Magellan

Acronyme de l'unité :

Label demandé : EA

N° actuel : EA 3713

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M^{me} Ulrike MAYRHOFER

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M^{me} Ulrike MAYRHOFER

Membres du comité d'experts

Président : M. Frédéric LOBEZ, Université de Lille 2

Experts : M^{me} Florence DURIEUX, Université Paris Sud (représentant du CNU)

M. Jin-Kao HAO, Université d'Angers

M. Samuel MERCIER, Université de Bourgogne

M. Philippe ODOU, Université de Reims

M. Joël PETEY, Université de Strasbourg

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Aude DEVILLE

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Yves LESUEUR (directeur de l'École Doctorale Sciences
Économiques et de Gestion, ED n°486)

M. Peter WIRTZ, Université Jean Moulin Lyon 3

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre de Recherche Magellan est l'unité de recherche de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Lyon. Elle naît du regroupement du Centre de Recherche en Gestion créé à l'IAE de Lyon en 1975 et du projet d'équipe MOTE « Management des Organisations et des Territoires » déposé en 2009. Cette dernière équipe associait alors des membres de deux anciennes équipes d'accueil (« Management de la qualité et de l'innovation » - EA 657 et « Santé Individu Société » - EA 4129). Le champ scientifique de l'unité est celui des sciences de gestion, avec un thème fédérateur : le Management des organisations : du local au global. Au 30 juin 2014, elle regroupe 49 enseignants-chercheurs dont 18 professeurs des universités et 31 maîtres de conférences. L'organigramme de l'unité identifie six thèmes de recherches :

- thème Finance (responsable : M. Alain MARION) ;
- thème Management Socio-économique (responsable : M^{me} Véronique ZARDET) ;
- thème Marketing (responsable : M. William SABADIE) ;
- thème Ressources Humaines (responsable : M. Alain ROGER) ;
- thème Stratégie (responsable : M^{me} Isabelle ROYER) ;
- thème Systèmes d'information (responsable : M. Chirine GHEDIRA-GUEGAN).

et trois axes transversaux :

- axe « Complexité, Innovation, Réseaux » (responsables : M. Jean-Fabrice LEBRATY et M^{me} Guilaine TALENS),
- axe « Management et Responsabilité Sociétale des Organisations » (responsable : M. Denis TRAVAILLE),
- axe « Management International » (responsable : M^{me} Ulrike MAYRHOFER).

Le Centre de Recherche Magellan est localisée à la manufacture des Tabacs de Lyon, au sein de l'IAE de Lyon.

Équipe de direction

Depuis septembre 2011, l'unité de recherche est sous la direction de M^{me} Ulrike MAYRHOFER. Les responsables des thèmes et des axes sont membres du comité exécutif de l'unité dont l'objet qui élabore et propose le programme scientifique de l'unité.

Nomenclature HCERES

SHS1_2 : Finance, Management

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	49	47
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	5
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
TOTAL N1 à N6	55	54

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	62	
Thèses soutenues	97	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	17	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	26	25

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le Centre de Recherche Magellan est une équipe d'accueil provenant de plusieurs restructurations. Elle est également l'unité de recherche de l'IAE de Lyon, qui, comme tous les IAE, se doit de couvrir l'ensemble des disciplines de sciences de gestion. Ces deux caractéristiques expliquent une organisation actuelle en 6 thèmes de recherche, couvrant les disciplines de la gestion, traversés par 3 axes transversaux. La structure actuelle est d'ailleurs la réponse à une recommandation de l'AERES lors de la précédente évaluation en 2010, ce qui illustre la capacité d'écoute de la direction de l'équipe d'accueil, et sa capacité à mettre en œuvre de façon consensuelle des évolutions stratégiques déterminantes. C'est aussi le signe d'un sens collectif et d'une direction conciliant détermination et souplesse, détermination à inscrire l'unité dans une dynamique positive de recherche et souplesse dans la mise en œuvre de la stratégie.

La production scientifique est sur une pente ascendante ; des progrès sont également repérables pour toutes les dimensions sur lesquelles l'évaluation a porté. Les équipes structurant l'unité gardent un positionnement stratégique propre, mais qui reste cohérent avec la stratégie de l'ensemble. L'organisation administrative de Magellan est bonne, de même que l'ambiance de travail est apaisée. Les conditions sont donc réunies pour d'autres progrès à réaliser dans le contrat à venir.

Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique, sur une pente ascendante, témoigne de l'appropriation par l'unité des remarques critiques et des recommandations qui avaient été émises lors de la précédente évaluation. L'unité dont les membres sont bien impliqués dans les réseaux académiques est donc à l'écoute de son environnement, ce qui est le gage de la poursuite des progrès.

Le soutien de l'IAE de Lyon est important, ce qui est un atout.

Les incitations dans l'attribution des moyens et des budgets complémentaires ont montré leur efficacité. Cette politique doit être poursuivie.

L'unité Magellan a un fort ancrage dans son environnement local. Cela lui donne des bases solides, de même que des moyens suffisants pour viser désormais un meilleur niveau et le rayonnement national et international auquel elle aspire dans le cadre de son projet stratégique.

Les modes d'accès à la thèse de doctorat sont bien pensés. L'animation scientifique des thèmes de recherche est réelle. La formation doctorale est jugée pertinente par la plupart des doctorants. Magellan doit s'appuyer sur ce vivier important de docteurs pour élever son niveau de publication.

Magellan conduit un projet sur la valorisation des organisations coopératives auprès de leurs parties prenantes. Ce projet a un fort ancrage régional, Lyon étant le berceau de la première coopérative industrielle française. Sur ce projet, Magellan a noué des collaborations internationales intéressantes. Ce projet qui a permis de lever des fonds privés dans le cadre d'une chaire peut fédérer plusieurs des 6 thématiques de Magellan. Cet objet de recherche est par ailleurs peu étudié en France. Il y a là la possibilité autour d'un même objet de recherche de répondre aux 3 objectifs stratégiques de Magellan pour le prochain contrat : développer la qualité des publications, renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques et accroître la visibilité internationale de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

Bien qu'en amélioration, le niveau des publications reste modeste avec une majorité d'articles publiés dans des revues classées B ou C dans la liste économie-gestion du HCERES. Le taux de transformation des communications en articles est de 46 %, en amélioration par rapport au contrat précédent (24 %), mais peut encore progresser.

Il y a une disparité importante dans le niveau des publications des 6 thèmes.

Les axes transversaux affichent un bilan maigre en matière de production scientifique. Cette appréciation peut aussi illustrer les difficultés d'attribution des produits de la recherche aux thématiques ou aux axes transversaux.

Recommandations

L'organisation matricielle qui a été choisie est compréhensible. Elle illustre la nécessité de l'IAE de se positionner sur toutes les disciplines de la gestion, tout en faisant vivre le collectif des enseignants-chercheurs, obligation d'autant plus nécessaire que l'histoire locale exigeait l'apprentissage de modes d'organisation communs à tous les thèmes, de même que le développement de collaborations entre les thèmes. Pour autant, le comité d'experts n'a pas été totalement convaincu des modalités d'attribution des produits de la recherche aux thèmes ou aux axes transversaux. Magellan doit absolument poursuivre le développement des compétences propres à chaque thème ou équipe disciplinaire, tout en enrichissant les axes transversaux. Il convient donc que la direction de l'unité clarifie auprès de ses membres la façon dont elle entend utiliser cette structure matricielle pour atteindre les trois objectifs que l'unité s'est fixé pour le prochain contrat : développer la qualité des publications, renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques et accroître la visibilité internationale de l'unité.

Basé sur ces objectifs, la stratégie de Magellan est déclinée au sein de chacune des 6 thématiques. Le comité d'experts recommande à la direction de l'unité de s'impliquer davantage dans la façon dont cette déclinaison est mise en œuvre au niveau des thèmes qui ont en effet des avantages comparatifs facilement identifiables. Elles ne peuvent toutes prétendre à s'inscrire avec la même exigence dans chacun des trois objectifs. La direction de l'unité doit donc être plus directive dans l'identification des choix stratégiques privilégiés par chacune des thématiques, en fixant des objectifs opérationnels dont le degré de réalisation pourrait être évalué à mi-contrat.

La structure de gouvernance est solide. Une des instances, le conseil d'orientation, émet des avis sur l'organisation, le fonctionnement de l'unité de recherche, ainsi que sur ses projets scientifiques. Compte tenu de l'objectif affiché pour le prochain contrat de « accroître la visibilité de l'unité de recherche au niveau national et international », le comité d'experts recommande de repenser la composition de ce conseil en y faisant entrer des collègues étrangers.

La politique incitative mise en œuvre au sein de Magellan (suite aux conclusions de l'évaluation conduite par l'AERES en 2010) a porté des fruits. Au regard du constat de publications qui restent majoritairement de rang B ou C, le comité d'experts recommande de maintenir ces incitations, mais en les décalant pour récompenser davantage les publications de rang A, quitte à moins récompenser les publications de rang C.

Les six thèmes réunissent des équipes dont certaines sont de taille modeste. La création en cours d'une structure fédérative de recherche sur le site de Lyon (Management et Économie Lyon - Saint-Étienne - MAELYSE) peut être l'occasion pour ces équipes d'établir des partenariats féconds avec d'autres unités de recherche sur des objets de recherche communs : ce peut être le cas de la thématique Finance qui partage avec l'unité de recherche COACTIS (Conception de l'Action en Situation, EA 4161) un axe de recherche sur les PME en croissance. Dans le même esprit, la création d'un axe transversal « santé » devrait être le moyen de susciter des collaborations entre Magellan et le GRAPHOS (Groupe de Recherches Appliquées Pluridisciplinaires sur l'Hôpital et les Organisations de Santé - EA 4588).